

Département de la Vendée
COMMUNE DE LA GAUBRETIÈRE

DECISION DU MAIRE N°DEC-2026-055
PORTANT SUR LA RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION
DE LA SALLE DE LANDEBAUDIÈRE – ANNÉE 2028

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération n°DEL-2020-029, en date du 11 juin 2020, reçue à la Préfecture de la Vendée le 15 juin 2020 ;

DECIDE

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2028, les tarifs de location de la salle polyvalente sont fixés comme suit :

	Gaubretièrois		Extérieur	
	Sans chauffage	Chauffage 1/11 au 30/04	Sans chauffage	Chauffage 1/11 au 30/04
<u>PARTICULIERS</u>				
SALLE POLYVALENTE + SALLE DE L'ETANG – Repas				
1 jour (vendredi, samedi, dimanche, jour férié, veille de férié ou « pont »)	675 €	775 €	1 215 €	1 395 €
Formule 2 jours (veille et samedi, dimanche, jour férié, veille de férié ou « pont »)	940 €	1 080 €	1 695 €	1 950 €
Formule 3 jours (vendredi, samedi, dimanche)	1 180 €	1 355 €	2 035 €	2 340 €
Formule 3 jours plus (+ au choix jeudi après-midi ou lundi matin)	1 360 €	1 565 €	2 231 €	2 565 €
SALLE DE L'ETANG (pas de réservation possible plus de 8 mois avant)				
Repas 1 jour	290 €	335 €	355 €	410 €
Verre de l'amitié après sépulture	125 €	125 €	125 €	125 €
<u>ASSOCIATIONS</u> (1 jour)				
SALLE POLYVALENTE + SALLE DE L'ETANG (cuisine traiteur)				
Manifestation à but lucratif	280 €	320 €		
Manifestation à but non lucratif	205 €	235 €		
1 location gratuite par an pour chaque association scolaire gaubretiéroise				
Location gratuite pour les événements commémoratifs				
Location gratuite pour les assemblées générales si l'espace Jacques Forestier est trop petit				
SALLE DE L'ETANG				
Manifestation à but lucratif	205 €	235 €		
Manifestation à but non lucratif	160 €	185 €		
<u>PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES</u> (1 jour)				
SALLE POLYVALENTE + SALLE DE L'ETANG (cuisine traiteur)	880 €	1 010 €	880 €	1 010 €
SALLE DE L'ETANG	360 €	415 €	360 €	415 €
<u>AUTRES TARIFS</u>				
Forfait gradins	160 €		165 €	
(montage, nettoyage, démontage et installation de chaises supplémentaires)				
Forfait nettoyage (tarif horaire)		50 €/heure		
<i>Le nettoyage est à la charge des utilisateurs. Si lors de l'état des lieux un nettoyage s'avère nécessaire, il sera effectué par la mairie ou éventuellement par une société de nettoyage et le forfait nettoyage sera appliqué</i>				
Bris ou disparition vaisselle (petites cuillères) l'unité		1,50 €		
Bris ou disparition vaisselle (autres) l'unité		2,50 €		
Bris ou disparition de matériels, dégradations		Facturation au prix de remplacement valeur à neuf et/ou au coût réel des réparations		
<u>ACOMPTE A LA RÉSERVATION</u>		30 % du tarif de location		

Article 2

Le secrétaire de mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions municipales. Un extrait en sera affiché à la porte de la Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de La Vendée.

Fait à La Gaubretière, le 29/06/2026

Le Maire,
Jean-Daniel MÉNARD

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 085-218500973-20260629-DEC_2026_055-AR

